GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte est établie d'après les cartes du Système national de référence cartographique numéros (© 1982, 12-M-08) avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance Physique	Tendance Végétale
Résineux	R		
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)		
— — à pin rouge	R (Pr)		
— — à pin gris	R (Pg)		
— — à mélèze (laricin)	R (L)		
— — à thuya	R (Th)		
— — à pruche	R (Pr)		
— — (plantation)	R p		
Pessière	P		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la parcelle (sans feuillus)	P (E)		
— — à mélèze	P (L)		
— — à sapin	P (Sa)		
— — à épinette et/ou pin rouge	P (Er)		
— — à pin rouge	P (Pr)		
— — à pin gris	P (Pg)		
— — (plantation d'épinette blanche)	P (sB) p		
— — (plantation d'épinette de Norvège)	P (sN) p		
— — (plantation d'épinette noire)	P (sE) p		
— — (plantation d'épinette rouge)	P (sR) p		
Sapinière	S		
— — à sapin baumier (feuillus blanche occupant plus de 75% de la partie résineuse)	S (B)		
— — à thuya (cèdre)	S (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)		
— — à pin rouge	S (Pr)		
— — à pin gris	S (Pg)		
— — à pruche	S (Pr)		
— — (plantation de sapin baumier)	S (sB) p		
Pinède à pin blanc			
— — — — avec pin rouge	Pb (Pr)		
— — — — — — (feuillus occupant plus de 75% de la partie résineuse)	Pb (R)		
— — — — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)		
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)		
— — — — — — avec mélèze	Pb (M)		
— — — — — — avec pruche	Pb (Pr)		
— — — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)		
— — — — — — (plantation)	Pb p		
Pinède à pin gris			
— — — — (à pin rouge occupant plus de 75% de la partie résineuse)	Pg (Pr)		
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)		
— — — — avec pin blanc	Pg (Pb)		
— — — — avec pruche	Pg (Pr)		
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)		
— — — — (plantation)	Pg p		
Cédrière	C		
— — (à thuya occupant plus de 75% de la partie résineuse)	C (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)		
— — à mélèze	C (M)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)		
— — à pin rouge	C (Pr)		
— — à pin gris	C (Pg)		
— — à pruche	C (Pr)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)		
— — (plantation de thuya)	C(C) p		
Pruchaie	Pr		
— — (à pruche occupant plus de 75% de la partie résineuse)	Pr (Pr)		
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — à mélèze	Pr (M)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)		
— — à pin rouge	Pr (Pr)		
— — à pin gris	Pr (Pg)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)		
— — (plantation)	Pr p		
Mélèzin	M		
— — (à mélèze occupant plus de 75% de la partie résineuse)	M (M)		
— — à thuya (cèdre)	M (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M (Pb)		
— — à pin rouge	M (Pr)		
— — à pin gris	M (Pg)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)		
— — (plantation de mélèze européen)	M(L) p		
— — (plantation de mélèze laricin)	M(L) p		

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

		Tendance Physique	Tendance Végétale
Mélangés	M		
— — à sapin — — avec pin gris	M (Pg)	P (Pg)	P (Pg)
— — — — — — avec pin blanc	M (Pb)	P (Pb)	P (Pb)
— — — — — — avec pin rouge	M (Pr)	P (Pr)	P (Pr)
— — — — — — avec résineux	M (R)	P (R)	P (R)
— — — — — — avec sapin	M (S)	P (S)	P (S)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	BS (E)	BS (E)	BS (E)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BS-E	BS-E	BS-E
— — — — avec pin gris	BS-Pg	BS-Pg	BS-Pg
— — — — avec pin blanc	BS-Pb	BS-Pb	BS-Pb
— — — — avec pin rouge	BS-Pr	BS-Pr	BS-Pr
— — — — avec résineux	BS-R	BS-R	BS-R
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	B (R)	B (R)	B (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb)	F (Pb)
— — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)	F (Pr)
Peuplement avec sapin — avec pin gris	Pa S	Pa S	Pa S
— — — avec pin gris	Pa Pg	Pa Pg	Pa Pg
— — — avec pin blanc	Pa Pb	Pa Pb	Pa Pb
— — — avec pin rouge	Pa Pr	Pa Pr	Pa Pr
— — — avec épinette noire ou rouge	Pa E	Pa E	Pa E
— — — avec résineux	Pa R	Pa R	Pa R
Érablière rouge résineuse	Er-R	Er-R	Er-R
Érablière résineuse	M Pr	M Pr	M Pr
— — — sur stations intermédiaires	M Pr	M Pr	M Pr
— — — sur stations humide	M Pr	M Pr	M Pr

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F		
— — d'essences résiduelles	F		
— — d'essences tolérantes	Fp		
— — sur station humide	Fp		
— — (plantation)	Fp		
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	B		
— — à bouleaux jaunes	B		
Peuplier	Pe		
Érablière rouge	Er		
Érablière	E		
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E-B		
— — à bouleaux jaunes	E-BJ		
— — à peuplier	E-Pe		
— — à feuillus d'essences résiduelles	E-F		
— — à feuillus d'essences tolérantes	E-Fp		
Plantation d'érable à sucre	E-S p		
— — de bouleau jaune	BJ-S p		
— — de peuplier	Pe-S p		
— — de peuplier hybride	Ph-S p		
— — de frêne d'amérique	F-S p		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ds
Dénudé et semi-dénudé humide	Dh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Voie ferrée	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cs
Chablis partiel	cv
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	bp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50% ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	o1
Coupe	o2
Chablis total	o3
Épidémie sévère	o4
Friche	o5
Plantation	o6

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-50 "
50 "	51-80 "
80 "	81-120 "
120 "	121-160 "
160 "	161 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
120-30 "	30-120 "
160-30 "	30-160 "
60-50 "	50-60 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT RÉGULIÈRE

Jeune inégienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleuse inégienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges atteignant 60 ans. Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 % et plus	a
Superficie exploitée en pente	0 à 60 %	x

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	30m 1	17m 2	10m 3	7m 4	4m 5	1m 6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 D 50% ⊖ — densité — classe de pente — classe d'âge — perturbation

R C2 c1 d3 P1 — classe de pente — classe d'âge — origine — densité — classe de hauteur — classe de densité — sous group. d'essences — groupement d'essences — type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne: Année de publication: Année de révision:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: BLAIS, MICHEL & ASS.
SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	2
Unité de gestion	25-3
Unité d'aménagement	3*
Unité de sondage	
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	17
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	3580
Bassin primaire	1
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	97900
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	7033*
Région écologique	11b*

Municipalité régionale de comté: M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 1/1/90
Déclinaison magnétique: 26° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12-M-10 S.E.	12-M-9 S.O.	12-N-12 S.O.
12-M-7 N.E. S.E.	12-M-8 N.O. S.O.	12-N-5 N.O. S.O.
12-M-2 N.E.	12-M-1 N.O.	12-N-4 N.O.

12 M/8 S.E.